



---

*Document de séance*

---

**B8-0460/2016**

7.4.2016

# **PROPOSITION DE RÉSOLUTION**

déposée conformément à l'article 133 du règlement  
sur le recours à de nouvelles sources d'énergie

**Gianluca Buonanno**

**Proposition de résolution du Parlement européen sur le recours à de nouvelles sources d'énergie**

*Le Parlement européen,*

- vu l'article 133 de son règlement,
- A. considérant que, selon des études fiables, certains chercheurs ont constaté que les gaz émis par les déchets de fruits et de légumes compostés pouvaient facilement être transformés en énergie électrique;
- B. considérant que, malgré le contexte actuel difficile et les politiques inefficaces dont les effets désastreux se répercutent sur les agriculteurs européens, on continue de laisser pourrir des tonnes de fruits et de légumes en Europe;
- C. considérant qu'en raison également des sanctions continues prises à l'égard de la Fédération de Russie, de nombreux produits qui n'ont pas pu être vendus finissent à la décharge;
  1. estime nécessaire d'accorder une plus grande attention à ce problème auquel il convient de réserver un traitement prioritaire;
  2. propose à la Commission d'élaborer des mesures législatives qui définissent des programmes et des financements en faveur de ces nouvelles sources d'énergie.